



## ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

**jeudi 13 Juin 2019, 19h30 à Auxerre, MAISON DES SPORTS**

**Présents:** Jean-Marc CÊTRE, Jean-Michel PIERRELEE, Pascal LEFEBVRE, Emilie FAURE, Samuel DESCHAMPS, Stéphanie FISHER, Bruno POTHIER, Eric KRÄHENBÛHL, NICOLAZO Corinne, DAPVRIL Lydie, Yan CORVELLEC (réfèrent 89), Sébastien CLAUDIN, Jean Marie BOCCHI, Sandrine MANIQUET, Martine HEINTZ, CLEMENT.

**Absents excusés:** FURIC Renan, BOCCHI Jean Marie, Maxime BUTTURI, Emmanuel BRAUD, Eddy PINEL, Lionel GRENOUILLET, Patrice HENNEQUIN (président du comité olympique départemental).

**Invité:** Richard ZIEGER ( CDOS), Sébastien BEDNARIC (LIGUE).

Le quorum est atteint mais certains clubs ne sont pas représentés: Joigny, Quarré les Tombes, Saint Valérien, Avallon, Héry, Tonnerre.

L'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **Ordre du jour:**

- 1°) Approbation du PV de l'AG.
- 2°) Rapport moral du président.
- 3°) Rapport de la commission interclubs.
- 4°) Rapport de la commission sportive.
- 5°) Bilan financier au 31 août 2018 – situation au 13 juin 2019. Budget saison 2019-2020 et vote de la part comité sur les licences.
- 6°) Rapport arbitrage et formation dans l'Yonne.
- 7°) Les projets saison 2019-2020.
- 8°) Nomination d'éventuels candidats au conseil d'administration.
- 9°) Parole aux invités.
- 10°) Questions diverses.



## **1°) Approbation du PV de l'AG du 6 juillet 2018.**

Accepté.

## **2°) Rapport moral du président.**

« **BRAVO LES FILLES !!** Le comité de l'Yonne compte 3 nouvelles administratrices au conseil d'administration de la ligue, merci à Emilie, Martine et Sandrine pour votre investissement et votre volonté d'implication dans nos instances.

A titre informatif, Catherine, trésorière de ligue a été élue au conseil d'administration de la fédération, les filles montrent l'exemple.

Un département en bonne santé 676 licenciés et 10 clubs au cours de la saison écoulée contre 662 licenciés et 11 clubs pour la saison 2017/2018. 446 hommes et 230 femmes licenciés.

OUI MAIS,

6 CDJ programmés mais 4 réalisés faute de participants, de moins en moins de jeunes concernés ou souhaitant s'impliquer dans les compétitions

1 seul stage jeune organisé à Joigny et pas de réponse de club pour prendre en charge l'organisation d'autres sessions.

Beaucoup d'information transmises au club pas de réponse, aucune demande de formation MODEF pour les clubs, malgré les relances nombreuses du référent technique, aucune implication dans les formations GEO (sauf Aillant) alors qu'il y a des manques et des besoins.

Une absence remarquable de compétence dans les clubs et pour preuve les nombreux appels au secours à Yan pour valider un règlement, un tournoi ou toute autre problématique administrative ! qui fait quoi dans les clubs ?

Cette réflexion existe au niveau national pour les compétences ligues et comité ; elle peut se prolonger au niveau des clubs !

Cette constatation est réelle et vous devez vous poser cette question pour mieux vous structurer et répondre à la gestion de plus en plus contraignante qui est exigée pour obtenir quelques subsides ou moyen de fonctionnement et/ou pérenniser un niveau de compétence.

En d'autres termes **"Prévoir, c'est à la fois supputer l'avenir et le préparer ; prévoir, c'est déjà agir."**

### **Les éléments à mettre à l'actif de notre action**

11 licenciés du comité de l'YONNE bénéficiaires et reçus dans le cadre d'une formation modef organisée dans le cadre d'un partenariat entre le centre national des sports de la défense, la fédération et notre référent technique, 10 licenciés certifiés dans le cadre d'une formation AB1.



Une session de validation d'arbitre initié le 21 mars 2019 par le comité de l'Yonne et Michel GOUTTE, arbitre badminton Europe certifié qui se déroulera à Sens les 22 et 23 juin 2019 accueillant les seuls stagiaires icaunais, l'information n'ayant été relayé que plus que tardivement par les instances régionales.

La participation de 10 jeunes dans le cadre du dispositif avenir départemental qui s'est déroulé à Sens le 17/11/2018 et 4 jeunes proposés au dispositif avenir régional

La prise en charge financière par le comité des coûts de formation et de participations des stagiaires icaunais dans le cadre de tout action de formation, de détection et ou stages de perfectionnement.

La mise en place de 3 compétitions proxi qui ont rassemblé 32,32 et 35 jeunes sous format de poules de 3 pour servir de détection de jeunes talents, donner le gout de la compétition et la compréhension des règles de déroulement des compétitions, permettre de susciter des vocations d'arbitres et parfaire les formations.

La mise en chantier du projet sportif 2019/2023, décliné par rapport à notre problématique départementale, en relais du projet régional et dans la limite de nos impératifs budgétaires dans l'optique prioritaire d'action en faveur des jeunes licenciés. Projet qui sera présenté au CA du comité, aux instances dans le cadre du dialogue de gestion et qui pourra servir de support à des demandes CNDS à compter de la saison prochaine.

L'orientation sur la saison 2019/2020 se fera sur les proxis et plateaux minibad dans le cadre d'une approche géographique du territoire.

Je terminerais en félicitant NATHAN BOUILLOT qui, a force de travail et d'entraînement intègre le pôle espoirs badminton de Bourges à compter de la rentrée prochaine , préalablement il aura l'occasion de briller , fin juin, au dispositif avenir finalité nationale.

Le comite le soutiendra dans cette progression et lui souhaite un brillant avenir sportif et ..... éducatif. Une pensée pour les parents !! «

Document écrit par JMC.

JMC insiste sur le fait que les clubs demandent beaucoup d'aide à Yan CORVELLEC, alors que peu de personnes s'inscrivent aux formations proposées.

Le rapport moral est approuvé.



### **3°) Rapport de la commission interclubs.**

Le rapport a été préparé par Maxime BUTTURI, responsable Interclubs.

La nouvelle formule a été appréciée :

3 divisions : 5 équipes en D1 (Joigny 1<sup>er</sup> et retenu pour jouer en régionale), 6 équipes en D2, 6 équipes en D3.

Le rapport de la commission interclubs est approuvé.

### **4°) Rapport de la commission sportive.**

Le rapport a été préparé par Bruno POTHIER et Emilie FAURE, responsables de la commission championnat de l'Yonne.

Les championnats de l'Yonne ont été bien organisés.

Participation : 53 jeunes et 80 adultes en double.

76 jeunes et 44 adultes en simple.

Il y a eu un champion par série alors qu'aux championnats régionaux il y a eu des champions par séries.

L'Yonne a fait respecter la règle fédérale que la région a omise.

Une explication a été demandée à la Ligue, aucune réponse n'a été donnée pour le moment.

Bruno POTHIER a demandé à la Ligue pourquoi il n'y avait pas de tableau vétéran...pas de réponse.

Le championnat BFC séniors n'est toujours pas autorisé à ce jour ( la validation doit être faite par la fédération car il y a des joueurs de niveau National ).

Une réunion sera proposée début septembre pour définir les dates des championnats de l'Yonne.

Les clubs doivent donner leur dates de tournois rapidement, en mettant Y. CORVELLEC en copie (mise à jour du calendrier).

### **5°) Bilan financier au 31 août 2018 – situation au 13 juin 2019. Budget saison 2019-2020 et vote de la part comité sur les licences.**

L'AG approuve les comptes du 31/08/2018, le budget et les orientations retenues.



Cf. documents par JM PIERRELEE.

- Levée de timbre : 1500€ de recette
- Frais stage jeune
- Poste formation ( Y. CORVELLEC), GEO, Arbitrage

Bilan : 1390€ subvention Ligue

308€

La trésorerie reste stable.

L'arbitrage est pris à 100% pour la dernière formation organisée

Le club de Villeneuve sur Yonne doit envoyer les frais de la formation AB1 pour Mathieu CLEMENT pour une éventuelle prise en charge , la demande étant postérieure à la réalisation de la formation ,par défaut d'information du club.

#### Situation de la saison en cours :

- Recette des championnats de l'Yonne en progression ( environ 1300€).
- L'amortissement de l'étude d'audit réalisée Y.CORVELLEC prendra fin la saison prochaine (2019-2020).

Le résultat serait positif d'environ 1100€. A finaliser pour le 31 aout 2019 date de cloture de l'exercice.

Approche bilan : 17000€

Prévisions 2019-2020 :

- Installations de proxibad
- 4 CDJ seulement
- Plateaux minibad

Les KidBad (niveau Ligue) sont intéressants. JMC a demandé à Y. CORVELLEC de développer cette idée.

- Le budget sera en légère hausse.



- Envoyer les chèques d'inscription au CDBAD lors des inscriptions.
- JM PIERRELEE a la possibilité de faire des virements. Penser à lui envoyer les coordonnées bancaires.

Le rapport financier est approuvé.

### **6°) Rapport arbitrage et formation dans l'Yonne.**

Le rapport est présenté par Y.CORVELLEC.

Peu de perte en terme d'arbitre au niveau du département.

Les GEO ne sont pas des officiels, ils ne bénéficient pas des mêmes statuts.

Beaucoup d'officiels sont formés, mais le suivi n'a pas été fait au niveau régional. Y.CORVELLEC s'est organisé et a été insistant pour faire le suivi (avoir 10 matchs dont 5 double).

Le week-end du tournoi de Joigny, 44 matchs ont été arbitrés. Les proxi bad ont également permis de faire arbitrer des stagiaires.

Le nombre d'arbitre sera positif la saison prochaine.

Les JA seront en déficit, car beaucoup ne sont plus actifs.

Cela va poser problème pour les clubs. Y. CORVELLEC va se retrouver seul.

Il faudra donc être vigilant à former des JA au sein des clubs.

La rémunération des JA est fixée par la fédération (les comités peuvent ajuster).

Conditions pour faire la formation JA : être majeur et avoir validé son GEO.

Aucune formation de JA cette année.

Ne pas hésiter à faire remonter les problèmes liés à l'arbitrage à Y. CORVELLEC (ex : arbitre mis inactif).

Formation : Y. CORVELLEC sera assistant avec Michel GOUTTE (formation 2 au niveau arbitrage).



Il a fait le suivi des officiels sur son territoire mais a été refusé pour rentrer dans la CLOT.

La CLOT se réorganise progressivement depuis le départ de WALKIEWICH.

Y. CORVELLEC fera un week-end de formation. Le comité prendra en charge les frais de déplacement.

Pas de MODEF cette année car aucune demande.

Demande AB1 : aucun retour de la Ligue.

Une enquête sera refaite dans les clubs.

Y. CORVELLEC perd son agrément en juillet pour être formateur de technicien. Il devra refaire un stage de 3 jours (FF2).

### **7°) Les projets saison 2019-2020.**

#### **Mise en place récente d'interclubs jeunes :**

L'idée est positive mais le président du SOBC s'est manifesté tardivement et par intérêt d'obtenir le label 4.

L'accord de JMC a été donné uniquement dans l'intérêt des jeunes.

Troyes participera aux interclubs, alors que les clubs de l'Yonne n'ont pas été invités ! C'est regrettable.

#### **La mise en place des proxi bad :**

Sur proximité entre les clubs, développement des arbitres sur ces compétitions (maximum 30 joueurs ; 1 poule de 3 avec 2 matchs).

#### **La mise en place des Promobad :**

1 point par match / 6 matchs

Pas besoin de JA

Permet un nivellement des niveaux (à faire avant les proxibad).

### **8°) Nomination d'éventuels candidats au conseil d'administration.**



Martine HEINTZ et Sandrine MANIQUET représentantes à la Ligue seront invitées aux CA du CDBAD 89.

M.CLEMENT et C. NICOLAZO souhaitent intégrer le CDBAD.

La porte est ouverte à tous dans le comité.

JMC annonce qu'il mettra fin à son mandat dans un an.

JMC remercie R. ZIEGER ( CDOS) d'être présent ce soir.

### **9°) Parole aux invités.**

R. ZIEGER apprécie les 3 piliers que JMC défend :

- Les jeunes (insister sur les effectifs jeunes important).
- L'aspect formation. Le CDOS organise la formation « jeune dirigeant » (gérer un club...)
- Défendre le sport.

Le CNDS s'arrête cette année. Il y a d'autres voies (ANS) pour avoir des subventions.

Il dénonce que beaucoup d'argent est donné pour le haut niveau et peu pour le sport de masse. D'où l'intérêt pour certains sports de se désaffilier.

Désigner des personnes pour la soirée du fair play et sur la médaille de la jeunesse des sports et associatif : c'est une façon de montrer que le bénévolat est important.

Le CDOS reste à disposition pour des renseignements. Un article sera fait et mis sur le site du CDOS.

Sébastien Bednaric (chargé de développement à la Ligue BFC) félicite l'investissement des personnes du CDBAD89 à la Ligue.

Depuis octobre 2018, il essaie de prendre les informations et il s'adapte.

Il déplore que la discussion semble fermée et soit sous forme de conflit avec le comité 89.

Sébastien déplore aussi qu'aucune idée et peu de personnes viennent à la Ligue pour faire évoluer les idées.

Le temps d'échange reste insuffisant.





Il encourage les actions de proximité.

Le milieu associatif est, pour lui, valable pour tout public, pas seulement les jeunes et s'oppose ainsi aux idées de JMC.

Il souhaiterait qu'il y ait plus de dialogue. JMC lui rappelle que la Ligue donne rarement de réponses aux questions posées et que ses représentants sont peu présents.

### **10°) Questions diverses.**

Aucune.

La séance est levée à 22h24 et est suivie du pot de l'amitié.

S.FISHER, secrétaire CDBAD89.